

*Programme Société Sans Barrière - Côte d'Ivoire*

## L'IMPORTANCE DE LA PROMOTION DE NOS LANGUES POUR NOTRE DEVELOPPEMENT

---

*Mardi 6 mars 2010*

**Dr SANGARE Aby**  
**Directrice de l'Institut de Linguistique Appliquée (ILA)**  
**De l'Université de Cocody**

Le Président américain Barack Obama dans un discours prononcé au Caire le 4 juin 2009 a dit « (...) nous devons tous reconnaître que l'éducation et l'innovation seront la monnaie du XXI<sup>e</sup> siècle ». Cette affirmation montre, aux yeux du Président du pays le plus puissant du monde, l'importance de l'éducation et l'innovation pour le devenir de l'humanité.

A priori, on peut se demander quel rapport ceci a avec l'idée que notre intégration passe par la promotion de nos langues.

### **Voyons d'abord ce que c'est qu'une personne intégrée.**

Une personne intégrée est une personne qui vit en harmonie avec son milieu ainsi qu'avec les autres membres du groupe dont elle fait partie. C'est une personne consciente de ses droits et devoirs, de l'importance de ses actions sur son environnement. C'est une personne qui œuvre de concert avec les autres membres du groupe pour la prospérité et le bien-être du groupe. Un ivoirien intégré est donc un ivoirien qui œuvre de concert avec les autres ivoiriens pour la prospérité de la Côte d'Ivoire et de ses habitants.

L'intégration est ainsi le processus de formation d'un ensemble harmonieux où toutes les parties sont mises sur le même pied et où l'effort de chacun concourt à la construction de l'idéal commun. Une structure où il existe une intégration est dans ces conditions une association d'intérêts où les différentes entités, tout en conservant leurs caractéristiques qui ne sont pas contradictoires avec les objectifs visés, mettent ensemble leurs moyens et leurs efforts pour aller de l'avant.

L'intégration telle qu'elle est présentée là, implique des efforts de la part de celui qui intègre, mais elle implique aussi des efforts de la part de celui qui doit être intégré.

Ceci signifie que l'intégration dépend à la fois de l'individu et de la société.

### **Le rôle qui revient à l'individu**

Il doit s'intéresser à la communauté et aux autres membres de la communauté dans laquelle il doit être intégré. Il doit souhaiter faire partie du groupe. Il doit se conformer aux règles de la vie en commun, respecter les droits des autres et connaître ses propres droits.

## **Le rôle de la société**

La société intègre une personne lorsqu'elle tient compte de cette personne dans ses différents projets, lorsqu'elle l'éduque, lui assure une formation, l'informe et lui donne les moyens d'assumer pleinement son rôle de citoyen.

## **L'importance de la langue maternelle**

Les interactions qui fondent une intégration rendent incontournable la langue. En effet, en tant que moyen prioritairement utilisé par l'homme pour ses différentes communications, la langue constitue le principal moyen de transmission du savoir, du savoir faire et du savoir être. C'est par la langue que les parents éduquent leurs enfants, c'est par la langue que les membres de la société interagissent les uns avec les autres, c'est aussi par la langue que le maître transmet sa science à ses élèves. J'entends par maître toute personne disposant d'un savoir à transmettre et élève toute personne en situation d'apprentissage (ainsi, cela peut être un instituteur, un mécanicien, un guérisseur, un agriculteur, etc.).

Quand je dis langue, il ne s'agit pas de n'importe quelle langue. Il s'agit de la langue maternelle. Celle dans laquelle l'individu se sent bien et grâce à laquelle il peut exprimer ses réalités quotidiennes et communiquer ses différentes expériences. La langue maternelle étant le plus puissant vecteur identitaire, c'est celle à laquelle l'individu s'identifie. La preuve en est que nous nous sentons spontanément plus proches de celui qui parle la même langue que nous, et nous considérons comme un étranger celui qui parle une autre langue.

Chaque langue offre un regard particulier sur le monde. Par conséquent, il n'existe pas deux langues complètement équivalentes. Si la langue de quelqu'un d'autre peut remplacer la nôtre dans sa fonction d'instrument de communication, elle ne peut pas la remplacer dans sa fonction identitaire.

A ce propos Seydou Badian Kouyaté, Docteur en Médecine, homme de culture et écrivain malien a dit lors du colloque international *Langues, Culture et traduction*, tenu à Alger en avril 2001 : « (...) Par la langue nous avons ce que le passé nous a laissé comme message et ce que le présent compose pour nous. C'est la langue qui nous lie, et c'est elle qui fonde notre identité. Elle est un élément essentiel et sans la langue il n'y a pas de culture. La langue nous aide à tout interpréter. »

L'enjeu pour les langues maternelles est telle qu'en 2001 l'Union Africaine a créé l'Académie Africaine des Langues (ACALAN) dont l'objectif fondamental est la promotion des langues africaines. Sozinho Francisco M., Secrétaire Exécutif de cette structure, disait le 11 mars 2010 à Dakar : « On ne peut pas prétendre au développement et à l'intégration du continent sans la prise en compte des langues nationales. »

Donc, la langue d'une personne est le principal instrument d'ouverture sur la connaissance et sur le monde et si nous devons reconnaître avec Barack Obama que l'éducation et l'innovation constituent les principaux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle, nous devons admettre que le combat pour l'utilisation des langues maternelles est un combat digne d'intérêt à laquelle nous devons consacrer beaucoup d'énergie.

Au plan international, la prise de conscience de la nécessité de promouvoir les langues maternelles remonte au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, période à laquelle il a été fait mention des droits linguistiques dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU. Elle a culminé en 1996 avec la signature à Barcelone (Espagne) de la Déclaration universelle des droits linguistiques qui stipule en son article 7 alinéa 1 : « Toutes les langues sont l'expression d'une identité collective et d'une manière distincte de percevoir et de décrire la réalité ; de ce fait, elles doivent pouvoir bénéficier des conditions requises pour leur développement dans tous les domaines ».

En ce qui concerne le cas de l'Afrique, et plus particulièrement de la Côte d'Ivoire, tout le monde est d'accord de nos jours avec l'idée que son développement passe par la promotion de ses langues. Cependant, lorsque les gens parlent de promotion des langues, ils pensent généralement au langage parlé. Or, si celui-ci est aujourd'hui le moyen le plus utilisé pour la transmission du savoir et des connaissances, il n'est pas l'unique moyen existant. En effet, les sourds et les malentendants ont leur propre système qu'il est temps de prendre en compte. Dans leur communauté la langue des signes joue exactement le même rôle que la langue parlée dans la communauté des entendants. La différence entre les deux réside dans le fait que le premier est audio-oral et le second visuel-gestuel.

### **Qu'en est-il de la promotion de ce système en Côte d'Ivoire ?**

Actuellement en Côte d'Ivoire, la langue des signes n'est pas suffisamment promue et elle est peu connue du grand public. Cela a comme

conséquence le fait que beaucoup de sourds, ne pouvant pas communiquer avec le reste de la population, se trouvent souvent isolés. En plus, comme ils manquent d'informations sur les rouages de la société, ils ignorent parfois jusqu'à leurs propres potentialités et se sous-estiment.

L'un des obstacles vient du fait que le monde moderne est constitué autour du bruit. Il fonctionne d'une manière telle que les citoyens de chaque pays vivent en permanence dans un environnement sonore où ils acquièrent presque à leur insu l'essentiel des informations sur la façon dont vit et évolue la société. Les sourds sont un peu en marge de ce flux d'informations que les entendants absorbent de manière passive, je dirais malgré eux, et ils doivent faire beaucoup d'efforts pour aller les chercher. Une des conséquences en est que beaucoup d'entre eux ne connaissent pas bien leurs droits et devoirs et que cela peut constituer un frein à leur intégration.

La non intégration des sourds prive le pays d'une partie non négligeable de son capital humain pour la lutte contre le sous-développement. Or, comme le dit Barack Obama dans le discours déjà cité : « (...) notre prospérité commune sera favorisée si nous utilisons les talents de toute l'humanité (...) ».

### **Il faut donc promouvoir la langue des signes.**

A mon avis, il ne faut pas limiter l'apprentissage de la langue des signes aux seuls sourds. Il faut la faire connaître, la vulgariser et même envisager de lui faire une place dans les écoles et les centres de formation, soit comme matière d'enseignement, soit comme medium en fonction des attributions de la structure.

Mais avant, il faudrait lui permettre de coller aux réalités africaines, il faudrait la standardiser, la développer comme on a en projet de le faire pour les autres langues ivoiriennes telles que le dioula, le baoulé, le bété et le dan par exemple. Pour la développer, il faut lui donner les moyens d'exprimer, à côté des concepts traditionnels, concrets, courants et généraux, des concepts plus modernes, plus spécifiques et plus abstraits.

De ce côté, je crois qu'on peut espérer de bonnes choses car l'atelier qui s'ouvre aujourd'hui signe officiellement le début de tout le processus.

Je vous remercie pour votre attention.